

Le Fantôme

Cain Leboucher.

Je vous prie, avant tout, de croire que je n'imagine rien. Les événements "bien parisiens" qui font l'objet de ce récit se sont déroulés il y a quelques semaines à peine, et les quotidiens en ont relatés sous forme de fait divers, avec des noms, des dates, et toutes les herbes de la Saint-Jean qu'il faut pour l'authenticité. Je ne fais donc que ramener à un joliment d'histoire qu'à bien tort de laisser tomber en désuétude—et donner l'âme des paroles que sertit la vie quotidienne l'étrange littérature et horripilante qui lui convier. (Ce mot est une bonne chose, mais il faut savoir s'en passer.)

Le commissaire de police du quarante-deuxième arrondissement commença, la plate ceinture aux vitres, dans le clair obscur mélancolique d'un matin de mars, quand un homme s'y précipita, tête nue, pieds nus, sans gilet et sans paletot, les yeux effarés, la barbe et les cheveux en brosse, et si bouleversé d'âme qu'il pouvait à peine articuler.

Deux agents, à cheval sur un banc, qui jamaïs sur dames, sursautèrent à son approche, et se turent près—l'instant—à appréhender l'intrus, voire à le passer à tabac s'il n'obtempérait pas séance tenante.

Mais l'intrus, la respiration chavirée, s'écria sur une chaise, et balbutia d'une voix dépourvue :

—Le commissaire ! Le commissaire !

—Hé ! Le commissaire !

—Quoi est-ce que vous lui voulez, au commissaire ?

—Parler, dit-il.

—Pourquoi ?

L'homme, à bout de souffle, eut un geste vague qui pouvait signifier : "Ce ne vous regarde pas", ou : "Je ne veux avoir affaire qu'à lui", ou toutes autres d'autres choses encore. Et les agents se regardèrent : "Voilà un particulier qui vient de faire un mauvais coup et qui se constitue prisonnier."

—Comment vous appelez-vous ? dit l'un d'eux.

—Cain Leboucher, halotait l'inconnu.

Physionomie sinistre, nom inusité, essentiellement significatif, vêtements incommodes et usés, tout contrastait.

—Monsieur le commissaire n'est pas là ; voulez-vous faire "vos aveux" à M. le secrétaire ?

—M'est égal... m'est égal... vite !

Un des policiers gagna la porte de fond, tandis que l'autre gardait à l'œil le malheureux présumé. Puis, au bout de quelques secondes d'attente, dont profita Cain pour reprendre un semblant de respiration :

—Venez. Entrez. M. le secrétaire veut bien vous recevoir.

L'homme se dressa. Son effondrement faisait peu à peu place à la terreur mystérieuse qu'éprouvent les simples et honnêtes gens lorsqu'ils pénètrent aux sanctuaires de la justice et même dans ses anti-chambres. M. le secrétaire venait d'écrire son journal, de poser sa plume à l'encre, et de prendre l'air digne de tout fonctionnaire qui se respecte en présence de l'âche contribuable. L'homme salua de la tête.

—Que voulez-vous ?

—Qu'on me protège.

—Contre qui ?

—Contre ma femme, que j'ai estropiée hier, et qui est venue ce matin me tirer par les pieds.

Le secrétaire leva les yeux comme des chronomètres.

—Vous avez estropié votre femme hier ?

—Oui.

—Et elle est chez vous ce matin ?

—Oui.

—Assurez-vous, mon brave et racontez.

Il en avait vu de toutes les couleurs, le secrétaire, et les récits de son l'amusant, contenant tous les plus d'originalité, d'invention, d'esprit, de pitié, que ceux des âtres doués de raison. Il les écoutait avec complaisance, et s'était fait une réputation pour l'habileté avec laquelle il flattait la manie des misérables, et découvrait ensuite un prétexte à les envoyer où ils devaient aller : l'hôpital du Dépôt, généralement.

Cain Leboucher conta. Il n'était cependant pas son plus méchant de mensonge. Dix jours auparavant sa femme était tombée assez grièvement malade, et comme il ne savait pas la soigner, comme il n'avait d'aïlleur pas l'argent suffisant pour le faire, il avait sollicité et obtenu son admission dans un hôpital de Paris, l'hôpital X... si vous voulez bien.

Puis, désorienté par la solitude insupportable, saisi d'anxiétés vagues, supputant ses

douleurs futures et les multiples incongruents qu'il y aurait pour lui d'être veuf, il s'était d'abord enfoncé dans une mélancolie qu'on eût dite insurmontable, et dont s'impressionnèrent ses relations. Le travail lui pesait ; l'atelier lui faisait horreur ; on le trouvait assis sur tous les bancs de son quartier, l'œil hypnotique et l'esprit vide.

Des camarades entreprirent de le tirer de cette torpeur. Il les repoussa d'abord, prétextant que tout était fini pour lui et qu'il n'avait plus qu'à se pendre. Mais les dévouements se firent persévérants, assistants, affectueux, braves un peu et autoritaires. Cain Leboucher finit par se laisser soulever, par se laisser traîner, par se laisser convaincre, et c'est chez les marchands de vin copieusement débouffés dans le quarante-deuxième arrondissement que, son dégoût de vivre et sa désespérance. Ne y verraient cependant près d'une semaine d'absence, et en dépit de ce dont pourraient arguer les diverses ligues contre l'alcoolisme, notre veuf en expécativa, rapit quelque espoir, quelque courage et même quelque gaieté.

Son atelier ne le vit pas plus qu'un début de la crise, il le fait avouer, mais du moins avait-il recouvré des apparences de santé, d'activité, d'intérêt à quelque chose qui paraissait l'avoir abandonné pour toujours. On le retrouva dans le quartier, haut en couleur, l'œil en virlie, caquetant, interpellant les uns et les autres, manouvraient avec d'extrême promptitude et sans résistance chaque fois que s'offrait un aperçut bienfaisant transformé en série d'apertifs.

Les amis s'applaudissaient. L'existence en rose dura une semaine, à la fin de laquelle se produisit un dimanche, comme il advient de toute semaine normale.

Cain Leboucher, qui s'était levé de bonne heure, ou qui peut-être ne s'était pas couché, dépensa la matinée à l'assimilation de quelques vins blancs secs ou dilués d'eau de seltz, histoire de se rendre la mâchoire un peu moins triste ; il déjeuna, s'habilla, fit l'acquisition de quelques violettes, et décida :

—J'irai voir la bourgeoise. Pour tant quelle soit malade, sa petite visite d'amitié lui fera plaisir.

Et le voilà parti, rayonnant, sous un ciel momentanément déboursoillé, de jolis refrains dans l'âme. Il tanguait et roulait tout seul, mais gardait assez de présence d'esprit pour apprécier l'orientation, ce qui est l'important.

À la porte de l'hôpital X... il se heurta dans un fonctionnaire, le fonctionnaire concierge, qui fut aimable. Cet homme avait excessivement bien déjeuné, pour sa fête, et quelques vapeurs de Surénnes premières se sautent encore visiblement devant ses yeux, gagnant le cerveau.

—Que désirez-vous, mon camarade ?

—Voir mon épouse, qui est malade chez vous.

—C'est dans les choses faisables. Comment qu'elle s'appelle, madame votre épouse ?

—Gélatine Leboucher.

—Leboucher ?

—Ben ! oui. Qu'est-ce qu'il y a ?

—Y a, mon pauvre colon, que vous arrivez un peu trop tard.

—Qu'est-ce que vous dites ?

—Que votre femme a trépassé dans la nuit de vendredi à samedi, et que son convoi est prêt à partir.

—C'est pas Dieu possible !

—Assés vrai que nous voilà moi et vous.

—Et comment se fait-il qu'on ne m'ait pas prévenu ?

—C'est qu'on ne savait pas votre adresse, probablement. Voulez-vous suivre l'enterrement ?

—Bien sûr. D'autant que je vais y être tout seul.

—Y a des chances. Allons, venez avec moi. Vous êtes arrivé juste à temps. Vos fleurs vont vous servir. C'est une consolation.

Dans une cour, le corbillard des pauvres attendait, triste et muet. Cain Leboucher, muet, se mit derrière et l'appareil funéraire s'ébranla, tandis que s'amoncelait au ciel des nuages chargés de giboulées, et que passaient sur la terre des rafales violentes et glacées. Traversés de la ville au grand pas accéléré, le vent tête basse, dégrisé, la honte un peu dans les yeux d'avoir laissé s'accomplir l'irréparable sans une préoccupation, sans un souci, sans un souvenir. Puis l'interminable promenade à travers d'une banlieue en fête, criant et indifférent, l'entrée dans un cimetière désert, la fosse commune, les cordes, la terre égrenée à coups sourds, la séparation sans un regard, sans un mot, sans une pensée. Abrégés.

Cain Leboucher resta chez lui, sérieusement démoralisé, cette fois. Les voisins l'interrogèrent ; il dit sa journée ; il

pleura. Puis il se jeta tout vêtu sur son lit, et, fatigué de la longue course, fatigué d'une semaine de libations, douleur réelle aussi, car le bon ivrogne aimait sa femme, il tomba dans un sommeil piteux, d'où il ne sortit que vers les quatre heures du matin, transi, grelottant, du froid jusque dans la moelle des os. Il se déshabilla, les dents entrêchiquées, et se coucha normalement pour achever la nuit.

Mais vers les huit heures, tandis que s'évaporaient ses derniers rêves et qu'allait ouvrir ses yeux, peut-être, à la lumière du jour, Cain Leboucher pensa mourir subitement de terreur. Une voix, une voix bien connue, la voix de la bourgeoise en personne, résonnait au milieu de la chambre, et grognait :

—Ah ! ça va ! c'est comme ça que tu profites de ce que je ne suis pas là pour faire le lundi !

L'homme crut tout d'abord être le jonet d'un cauchemar épouvantable. Mais le fantôme l'avait déjà dépoillé de ses couvertures, et se disposait à le jeter à bas du lit. Il poussa un hurlement d'épouvante, sauta dans le premier pantalon qu'il rencontra et s'enfuit vers le commissariat, où nous l'avons vu commencer son étrange récit.

Mme Leboucher, cependant, ne comprit rien à l'accueil qu'elle venait de recevoir. Elle y comprit bien moins encore lorsque, une demi-heure plus tard, le secrétaire du commissaire vint lui demander comment il se faisait que morte et enterrée la veille, elle reparût aujourd'hui sous des traits vivants et à peu près bien portants.

—Qui donc vous a dit que j'étais morte et enterrée ?

—Votre mari, qui a suivi votre convoi hier même jusqu'au cimetière de Saint-Ouen, et qui vous a vue disparaître dans la terre.

—Il est fou.

—Je le pense.

—Gardez-moi de lui, monsieur le commissaire !

Cain Leboucher avait été soigneusement conservé par les agents pendant cette scène. Et quand on tenta de lui faire admettre qu'il avait rêvé, qu'il n'avait été ni à l'hôpital X... ni au cimetière, que ses souvenirs pouvaient bien s'être que la trace d'une hallucination due à la fréquence de l'apertif, il entra dans une fureur violente et invoqua tout le monde, tant qu'on lui parla de la fureur au ciel, malgré sa qualité d'aliéné.

Par coïncidence, cependant, le secrétaire fit enquêter à l'hôpital X... On n'y avait enterré la veille qu'une dame Leberger et non Leboucher, cette dernière étant sortie guérie. Le fonctionnaire concierge, interrogé, et qui d'ailleurs n'avait plus qu'un souvenir nébuleux de ce qu'il avait pu dire la veille, soumit avec révérence et conviction avoir bien donné le nom de Leberger à l'homme entre trois vins qui lui avait demandé à suivre un convoi. Si cet individu était trop "complet" pour comprendre ce qu'on lui disait en bon français, on l'achèterait de lui parler anglais, une autre fois. Et si c'était par un goût particulier qu'il s'en allait à Saint-Ouen, sous la pluie, accompagné des cercueils inconus, de quoi venait-il aujourd'hui se plaindre ? Pour le fonctionnaire concierge, il était sûrement aussi innocent que l'oiseau qui tette sa mère.

—C'est bon ! déclara le secrétaire du commissaire un peu étonné qu'on voulait discuter encore, vous étiez dans les vignes, et vous avez compris Leboucher quand on vous a dit Leberger. Rentrez chez vous et ne venez plus déranger inutilement "la justice". Votre femme n'est pas à l'état de fantôme ; elle est en chair et en os. Allez la retrouver et saurez plus, en je vous offre et se burret plus, en je vous offre.

Cain s'en est allé, légèrement honteux. Il a retrouvé le quartier pieds nus et tête nue, sans gilet et sans paletot, pour réintégrer le domicile conjugal. Mais le domicile conjugal était aussi vide qu'un œuf soufflé. Mme Leboucher, qui a peur des fous, s'était retirée chez ses parents jusqu'à l'état de l'enterrement, et n'a pas encore parlé d'en revenir.

Alors, si vous avez un de ces matins, un dimanche tantôt, ou un de ces soirs, ou une de ces nuits, l'occasion de parcourir le quartier de la rue d'Alsace, probablement y rencontrerez vous un homme errant et mélancolique, à part les nombreux instant où il éprouve la nécessité de raconter ses malheurs au-dessus d'un comptoir en zinc.

C'est Cain Leboucher, veuf "in partibus" pour avoir suivi l'enterrement d'une personne qui était morte sans l'être, et qui était sa femme sans l'être, également.

L'EXORCISME. L'ORDRE DE MALTE

J'avais rêvé, pas à pas, dans ce délicieux marché aux fleurs de Cannes, qui m'attirent, chaque matin, comme m'attiraient, lorsque j'étais enfant, les reposoirs de la Fête-Dieu.

C'est le printemps étalé à terre, prodigé sur des planches fragiles, prêt à être emporté en des paniers de roseaux pour ceux qui tiennent encore des derniers fœux, qui regardent, nostalgiques, quelque ciel morose et grisâtre pleurer contre les vitres des fenêtres, à Paris et ailleurs.

De jeunes filles en toilettes simples de promenade et qui tiennent à la main des corbillons de sparterie, de vieilles dames que sait un valet de pied attentif, s'arrêtent, hésitent auprès des éventaires où les marchandes vous sourient, vous tentent avec cet accent provincial qui traîne et chante, choisissent, une par une, des bottelles d'huiles, d'essences, de fœdas, d'iris, de violettes, de l'esprit, des rêves, des regrets dans les yeux, l'âme en partance vers les logis et les visages aimés qui sont si loins, vers les absents qui comptent les jours et les nuits, qui frôleront peut-être d'un long baiser ces fleurs de souvenir.

Et comme je m'en retournois, je vis devant moi une femme que personne ne saluait, ne semblait connaître. Elle était grande et svelte. Elle faisait penser à ces nymphes chasseresques qui avivent d'un peu de beauté, d'un peu de blancheur la solennité triste des vieux parcs. Elle glissait légère, aérienne, plutôt qu'elle ne marchait, avec un trémoulement ondulant et rythmique dans les hanches. Et l'on se fit imaginé quelle réglait son pas sur une musique de sacre.

L'ombrelle fermée qu'elle tenait à la main était remplie de roses.

Elle ne s'arrêta qu'au bout de wharf qui s'avance dans la baie sous la terrasse du Cercle Nautique. Et là, le regard fixe, hanté de secrètes angoisses, les sources frocées, les bras ouverts, étendit le bras gauche d'un geste d'exorcisme vers l'immensité bleue. Et de l'index et du petit doigt roidis, écartés comme des cornes, le Signe qui brève les maléfices, qui détourne le mauvais œil, qui rompt les enchantements. Puis, comme pour apaiser et se rendre propice quelque divinité redoutable, selon les rites abolis, elle prit toutes les roses, les Jacquemont qu'on voit le cœur du vie et du sang, les Niel d'or pâle et d'ambre, les France délicate aux pétales las, au parfum subtil, les Safranées, ces parcelles de chair blonde, et en josa les dots ainsi qu'une nappe d'antel.

Et je rêvai des choses...

Avait-elle aimé, avait-elle donné trop vite son cœur dans ce décor de clarté et de péril où la volonté s'étonne, s'élargit au premier mot de tendresse, où toutes les heures vous invitent à la joie ? Avait-elle été déçue et laurée ? Avait-elle souffert et craignait-elle de ne pas être encore guérie et que la blessure ne se rouvrit, ou s'envoierait ? Se sentait-elle en détresse, en perdition dans ce nouveau contact avec la mer, avec la jetée de charme dont la voix câline accompagne si bien les vœux illusoires, les promesses grisantes, les deux mensonges ? Espérait-elle, cette fois, évider les tentations, demeurer la plus forte ?

Le savez-vous jamais ?

Il n'y a pas d'ordre chevaleresque qui ait été plus illustré que l'ordre de Malte et qui ait eu autant de vicissitudes.

Il vit toujours ; on annonçait dernièrement, la mort de son grand-maître, prince Ceschi di Santa-Uroce ; mais il ne joue plus aucun rôle politique, bien que son grand maître ait rang de souverain au Vatican et entre autres auprès de l'empereur d'Autriche. Ce n'est plus que l'ombre de l'ancien ordre de Malte ; mais tel fut l'éclat de l'ordre, que l'ombre en est encore assez brillante pour attirer bon nombre de gentilshommes pouvant faire leurs preuves.

Fondé vers 1099, à Jérusalem, ce n'était d'abord qu'une association de Frères hospitaliers qui recevaient et soignaient les pèlerins à l'hospice de Saint-Jean-Baptiste. On les appelait ainsi "Jeannites" à cette époque.

La nécessité de se défendre contre les musulmans en fit un ordre militaire, et il y eut alors les "chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem", dont le nom leur est toujours resté. Ce n'est que par abrégé qu'on les appelle chevaliers de Rhodes, puis chevaliers de Malte.

Après la prise de Jérusalem par Saladin, les chevaliers se réfugièrent d'abord à Saint-Jean d'Acre, puis dans l'île de Chypre, et dans l'île de Rhodes, dont leur grand-maître Feolques de Villaret fit la conquête en 1310.

Deux ans plus tard, l'ordre héritait des biens immenses des Templiers. Il n'y a peut-être pas une ville en France qui n'ait sa rue du Temple, et les campagnes sont pleines de commanderies qui venaient du Temple et étaient passées aux chevaliers de Malte.

Le Temple, où fut enfermé Louis XVI, était la propriété confiée des chevaliers de Malte ; le prince de Conti avait l'écuelle voisine avec son hôtel qu'on appelait aussi le Temple. Ce n'est pas sans motif que Louis XVI fut enfermé dans cette prison : le souvenir de Jacques Moly et vivait encore.

La possession de Rhodes se maintint pendant plus de deux siècles par une lutte perpétuelle dans laquelle se distinguèrent les grands maîtres Jean de Latic, Pierre d'Abasnon et Villiers de Lisle-Adam, qui fut capitaine en 1522 avec six cents chevaliers et quatre mille cinq cents soldats.

De Rhodes, les chevaliers se réfugièrent à Candie, en Sicile, en Italie, et Charles-Quint leur concéda l'île de Malte en 1530, où le grand-maître Jean de La Valette, soutint encore un siège célèbre contre les Turcs.

L'organisation de l'ordre était assez intéressante. Le grand-maître était élu à vie par les chevaliers. Il avait rang de souverain en Europe, et portait le titre d'altissime sérénissime. Il avait, auprès des grandes puissances, des ambassadeurs qui passaient immédiatement après ceux de l'empereur et des Rois. Toutes les marines devaient le saluer au drapeau de Malte, même celle de France à qui toutes les marines devaient, depuis Louis XIV, le premier salut.

Le palais du grand-maître, à Malte, était une merveille et renfermait de grandes richesses d'art. Les jours de grandes fêtes, le grand-maître y recevait en procession et montait à cheval l'escalier très doux qui conduisait à ses appartements.

Il y avait les chevaliers "de justice", dont les familles, appelées familles jurées, avaient fait leurs preuves de noblesse et dont les membres n'avaient pas besoin de les renouveler.

Les "profes" faisaient les trois vœux de chasteté, d'obéissance et de pauvreté, comme les ordres religieux.

Les chevaliers "de grâce magistrale" étaient ceux qui avaient obtenu une diminution du droit de passage ou une exemption pour un quartier de noblesse en ligne féminine. Il en était à peu près de même pour les chevaliers "de dévotion".

Enfin, les chevaliers honoraires étaient admis sans preuves de noblesse, pour services rendus.

Il y avait encore les chevaliers de majorité, les chevaliers de minorité, admis dès leur naissance, et les chevaliers pages du grand-maître, admis à douze ans et nommés à quinze. On appelait "donats" ou demi-croix les novices.

Tout chevalier de Malte devait une année de service à l'ordre, soit dans ses troupes, soit dans la marine sur "les galères de la religion". Le roi de France accordait dans ce but un

an de congé à ses officiers et la croix de Malte était la seule que le Roi admit sur la poitrine des officiers français à côté de la croix de Saint-Louis.

Les chevaliers avaient le droit d'entourer leurs armées d'un chapelin tenu par la croix de Malte ou de les superposer sur cette croix blanche à huit points ou croix pattée.

Cette croix sur fond de gueule était relativement récente dans l'ordre et se figurait que sur le drapeau et les boutons. Les chevaliers venaient faire leur service portaient l'uniforme de leur pays et endossaient par-dessus, la soutèbre rouge à croix blanche et naturelle, qui était celle des premiers temps de l'ordre.

Quant à la marine de l'ordre, elle a formé de grands marins, comme le bailli de Suffren, qui était bailli de l'ordre et comte de Suffren, et quantité d'officiers de marine avant la Révolution.

Au-dessus des chevaliers, il y avait les commandeurs chargés d'administrer une commanderie, les baillis capitulaires ou conventuels et les grands prieurs chargés de la direction d'une langue. On appelait "langues" les pays où l'ordre possédait des biens, et dont les chevaliers avaient à Malte une "anberge" spéciale dirigée par un "piller" ou bailli conventuel.

Il y avait la langue d'Auvergne qui fournissait le maréchal de l'ordre, et les langues de Provence, de France, d'Aragon, de Castille, d'Italie, d'Allemagne et d'Angleterre. Celle-ci fournissait le "turcopolier" ou chef de la cavalerie.

La Réforme fit une scission dans l'ordre et en détacha deux rameaux protestants, qui subsistent encore en France et en Angleterre.

En général, c'étaient les cadets de grande famille qui en voyaient à Malte, d'où est venu l'usage de les appeler "chevalier", non pas que ce fut un titre, mais parce qu'ils étaient de l'ordre de Malte, le premier en Europe.

L'ancien grand maître fut Emmanuel de Rohan, qui se montra très ferme contre la Révolution et qui s'écria en 1793, en apprenant l'élection de son successeur, le comte Hompesch : "Je suis le dernier grand-maître d'un ordre illustre et indépendant !"

En effet, l'année suivante, le comte Hompesch rendait la place sans résistance à Bonaparte qui allait en Egypte.

Mais personne ne savait où il allait. Telle était cependant sa réputation qu'une quinzaine de chevaliers se décidèrent à suivre sa fortune, dont deux La Panouse, fils d'un comte de La Panouse et d'une Terence d'Aynac. Il y avait alors cinq La Panouse à Malte. Bonaparte conserva à l'un d'eux son grade d'officier d'artillerie et nomma l'autre, après la conquête, préfet de la Thébaïde.

Il en eût peut-être fait son année de service à Malte, ce qu'on appelait "faire ses caravanes". Les chevaliers de justice payaient 3,152 livres, et les chevaliers de majorité, 7,354 livres, ce qui était une somme importante à cette époque.

L'ordre comptait deux mille chevaliers en 1789. Après la reddition de Malte, quelques chevaliers se réfugièrent en Russie et offrirent à Paul Ier, qui accepta, le titre de protecteur et de grand-maître. Il y eut encore un grand-maître, Tomassi, et l'ordre déclina jusqu'à sa restauration, en 1879.

Il fallait huit quartiers de noblesse pour entrer dans l'ordre de Malte, et un gentilhomme provençal, qui en faisait partie sous Louis XIV, disait :

—Le Roi ne pourrait pas en être.

—Pourquoi donc ?

—Dame !... les Médecins !

AU JAPON.

Tokio, 11 février, 2 heures de l'après-midi.—On a été aujourd'hui au Japon l'anniversaire du couronnement du premier empereur japonais. Cette fête a été célébrée avec enthousiasme dans tout l'Empire. Les rues de Tokio étaient gaiement décorées et la joie populaire semblait à son comble.

L'empereur a offert un déjeuner officiel aux nobles, les officiers et les membres du corps diplomatique.

Les invités étaient au nombre de 600.

Le Mikado a porté un toast aux puissances représentées et le baron d'Anethan, l'ambassadeur de Belgique, doyen du corps diplomatique, a parlé au nom des représentants étrangers.

Le comte Katsura, premier ministre du Japon, a parlé au nom du gouvernement japonais.

En Mandchourie.

Tokio, 11 février, 4 heures du soir.—Les Japonais se sont emparés de la station de Joudo, d'une petite éminence située au sud de Changchun. Deux compagnies d'infanterie russe qui défendaient cette position, furent repoussées après un violent engagement.

Les Russes paraissent sans interruption le bombardement du centre et de l'aile gauche de l'armée d'Oyama.

Le nombre de cadavres russes abandonnés sur le champ de bataille après le combat de Heikoutai se monte à 2,000.

Tous ces corps ont été enterrés par les japonais avec les honneurs militaires.

Refus péremptoire.

Berlin, 11 février.—Le correspondant du Lokal Anzeiger à Florence télégraphie que le Dr Koerner, l'avocat envoyé à Florence par le roi de Saxe, a invité la comtesse Montignoso à prendre part à une conférence au consulat allemand, et lui a l'ordre que lui donne le roi Frédéric-Auguste de rendre sa fille au Dr Koerner.

La contrebande de guerre.

Victoria, Colombie Britannique, 11 février.—Le vapeur anglais "Brinkburn" est mouillé à Esquimaut où il attend les ordres de ses armateurs, avant de se rendre à Vladivostok.

Ce navire a embarqué à San Francisco une cargaison de contrebande à destination de la Sibirie.

Cinq hommes de son équipage ont déserté à Comax.

Le capitaine du "Brinkburn" se rendant compte du danger qu'il y a de transporter de la contrebande à Vladivostok, va la grande vigilance déployée depuis quelques jours par les croiseurs japonais, n'a pas voulu tenter le voyage, avant d'avoir communiqué avec les propriétaires du navire.

Don au Musée des Invalides.

Les collecteurs militaires des Invalides viennent de s'enrichir d'un buste du général Beurrey, qui fut tué à la tête de sa division à la bataille de Montebello, en 1859. Le document historique est d'ailleurs, doublé en l'espace d'une belle œuvre d'art, car le buste du général est dû à l'excellent sculpteur Chatteron, qui l'exécuta en 1861.

Ce buste, dit de M. Chataqui, a été placé dans la salle de la monarchie de la rue de la Harpe, à côté de la statue de la République.

D'autre part, M. Fallou, directeur de la "Galerie", vient de faire don aux mêmes collections d'une partie de l'équipement des fameux mousquetaires noirs, un tapis de selle de manège écarlate et deux couvre-fontes.

Ce don est d'autant plus précieux que le musée de l'armée était dépourvu de ces diverses pièces de l'équipement des mousquetaires noirs, l'un des plus difficiles à compléter, tant à cause de leur nombre relativement restreint de ces cavaliers d'élite qu'à cause du temps écoulé depuis la suppression de leur régiment.

Ces documents iront donc compléter un équipement et un uniforme de mousquetaire, salle Le Tour d'Auvergne.

Don au Musée des Invalides.

Si Pétersbourg, 11 février.—Le bruit court que Maxime Gorky a été envoyé à Riga pour y être jugé.

Il lui a été permis de voyager en première classe et de payer tous ses frais de voyage.

CUISINE.

Potage bourgeoise

Préparer une parée de potiron que l'on incorpore peu à peu à un roux blanc ; délayer alors le tout avec du lait ; y ajouter une bonne pincée de sucre en poudre ; beurrer, hors du feu, le potage ; le lier avec de la crème double. Après l'avoir assaisonné à point, le servir en y ajoutant des écroûtes de pain taillées en rondelles, de la grandeur d'une pièce d'au franc.

Carpe à l'alsacienne

Aprêter un court-bouillon en faisant revenir 100 gr. d'oignons et 25 gr. d'échalotes, le tout haché, dans 100 gr. d'huile d'olive ; une fois revenus, y ajouter une gousse d'ail, saupoudrer avec 15 gr. de farine ; mouiller avec un litre de bouillon blanc, y ajouter un bouquet garni, une forte pincée de poivre concassé. Après une demi-heure de douce ébullition, passer ce court-bouillon et le verser sur une carpe vidée, lavée, égouttée, bridée et posée sur une grille dans une poissinière que l'on place sur bon feu. Après 25 à

Maxime Gorky.

St Pétersbourg, 11 février.—Le bruit court que Maxime Gorky a été envoyé à Riga pour y être jugé.

Il lui a été permis de voyager en première classe et de payer tous ses frais de voyage.